

Déclaration de SUD éducation

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres de
l'administration,
Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

Vous avez voulu rendre hommage, Monsieur le Ministre, aux professeur·es à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant·es. Néanmoins nous voyons, à SUD éducation, un hiatus entre votre ambition de reconnaître le rôle primordial de l'école et la politique que vous menez depuis la rentrée.

L'école a été heurtée dès le mois de septembre par le suicide du jeune Nicolas, victime de harcèlement scolaire. Or, depuis des années, aucun véritable moyen n'a été engagé pour lutter efficacement contre le harcèlement scolaire, à commencer par la formation des personnels qui fait gravement défaut. La lutte contre le harcèlement doit relever de dynamiques professionnelles collectives aux sein des établissements. À ce titre, il faut du temps et de la concertation pour échanger entre collègues, construire des projets et améliorer le climat scolaire. La banalisation de demi-journées pour permettre aux équipes de construire de tels projets, à l'occasion notamment du 9 novembre, journée de lutte contre le harcèlement à l'école, peut être à ce titre un levier pertinent, si des délais raisonnables pour l'appropriation par les équipes.

De même, l'inclusion scolaire est annoncée comme une priorité du ministère, or on constate un manque de personnels AESH, un manque de formation des personnels, des classes déjà surchargées, un bâti scolaire inaccessible... Cette politique conduit de plus en plus de personnels à rejeter le principe même d'inclusion. Pourtant, SUD éducation le répète, la place des enfants et des jeunes est bien à l'école, qu'importe leur handicap, leur genre, leur orientation sexuelle, leurs origines, leurs croyances ou encore leurs tenues.

Les attaques de l'extrême droite contre l'école se multiplient. Aujourd'hui c'est l'éducation affective et

sexuelle qui est dans le viseur de l'extrême droite réactionnaire et obscurantiste.

SUD éducation se tient aux côtés des personnels et rappelle au Ministre, 3 ans après le meurtre de Samuel Paty, la nécessité de protéger l'école et ses personnels.

C'est dans ce contexte inquiétant que le gouvernement annonce la suppression d'encre 2193 postes d'enseignant·es dans l'enseignement public pour la rentrée 2024 : 1709 postes sont supprimés dans le premier degré et 484 dans le second degré. La baisse démographique qui vous permet de justifier ces suppressions aurait dû, au contraire, être l'occasion de baisser les effectifs et de reconstruire les RASED.

Les personnels constatent les conséquences directes des suppressions de postes puisqu'ils voient leurs formations et leurs projets de sortie scolaire refusés par la hiérarchie au nom des objectifs ministériels de réduction du nombre de cours annulés et faute de remplaçant·es. Répondre aux besoins de formation des personnels est fondamental pour le service public d'éducation, c'est pourquoi SUD éducation a lancé une enquête auprès des personnels afin de faire un état des lieux précis de la formation continue.

Une des principales critiques que les professeur·es des écoles formulent au sujet de la formation continue, c'est son caractère descendant et étriqué. En effet, la réduction de l'offre autour des plans français et maths, les choix très limités qui sont offerts aux collègues et le format de la visioconférence lui font perdre tout son sens.

Vos récentes déclarations, Monsieur le Ministre, indiquent que vous avez choisi de poursuivre au collège la politique des "savoirs fondamentaux", imposée par Jean-Michel Blanquer dans le premier degré. Les programmes de 2015 traitaient des "apprentissages fondamentaux" au cycle 2 pour évoquer les activités fondamentales de haut niveau et transversales tels que résoudre un

problème, comprendre un document, rédiger un texte, créer ou concevoir un objet. À l'occasion de la réécriture partielle des programmes, la notion "d'apprentissages fondamentaux" a laissé place aux "savoirs fondamentaux" : il ne s'agit plus de former progressivement à la réalisation d'opérations cognitives de pensée complexe mais d'assurer la maîtrise de savoirs minimaux : lire, écrire, compter, respecter autrui, à partir de deux disciplines, le français et les mathématiques.

La suppression brutale et contestée de la technologie en sixième au profit d'une heure d'approfondissement ou de soutien met au jour cette politique des "savoirs fondamentaux" et de tri des élèves au collège. Pour SUD éducation, la

solution n'est pas d'approfondir les écarts entre les élèves les plus en difficultés et les autres mais bien d'agir sur la différenciation sociale dans la construction des savoirs scolaires en améliorant les conditions d'étude des élèves en classe. À vouloir simplifier les savoirs, on perd l'ambition d'une école de haut niveau et émancipatrice pour tous les élèves.

SUD éducation s'adresse au ministère de l'Éducation nationale lors de ce CSE : l'école des "savoirs fondamentaux", c'est l'école du tri social. Il y a, au contraire, urgence à recruter les personnels, à assurer une véritable formation de haut niveau et à baisser le nombre d'élèves par classe.